



**«Ensemble vers une vie
chez soi,
T'HandiQuoi?»**

Lettre d'information n° 9 - Mai 2017

Chers adhérents,

Bonjour à tous,

Tout d'abord, veuillez nous excuser pour le retard de l'envoi de cette lettre d'information, cette année étant marquée par le début de la colocation, nous avons dû centraliser notre énergie et nos actions pour cela ! Vous l'aurez compris les colocataires ont débuté leur nouvelle vie dans leur nouvel appartement le dimanche 12 février 2017, un grand moment d'émotions pour eux, leurs familles et les membres de l'association. Alors, avant de vous détailler nos avancées, nous voulions introduire nos propos par des remerciements. Merci à vous tous d'avoir cru en ce projet car il n'en serait rien si nous n'avions pas pu compter à un moment ou un autre sur votre soutien !

➤ ...Le logement - Le bailleur Immobilière 3F- SNL

• Modalités administratives

C'est notre partenaire Solidarité Nouvelle pour le Logement qui assure la gestion locative de la colocation. Le loyer leur est versé directement par les colocataires et ils s'occupent d'un certain nombre de points administratifs.

• Convention cadre

Après de longs mois d'attente, la convention cadre a été enfin signée le 29 novembre 2016 ! Elle relie les principaux partenaires du projet et regroupe l'engagement des colocataires et des familles, du service Vitalliance chargé de l'accompagnement des jeunes, du bailleur Immobilière 3F, de l'association Solidarité Nouvelle pour le Logement (SNL) qui s'occupe de la gestion locative de l'appartement et de T'HandiQuoi.

Cette convention détaille les modalités de fonctionnement du projet et décrit les rôles de chacun.

• Travaux

Nous avons démarré les travaux de rénovation et d'aménagement de l'appartement courant novembre. Nous avons suivi de près le chantier et donc rencontré à plusieurs reprises le chef de chantier ainsi qu'un architecte bénévole qui a gentiment accepté de suivre ce chantier, il a été vigilant en tous points.

Dans un premier temps, la démolition de quelques cloisons s'est avérée nécessaire pour la bonne circulation dans l'appartement. Ensuite les peintures et les sols sont apparus, ainsi que la salle de bain avec la douche PMR. Il a fallu changer une porte d'entrée, installer et équiper la cuisine, transformer une salle de bain en SDB PMR avec la pose d'une baignoire à hauteur variable, de rails de transferts et d'une table de soin. Des rails ont aussi été installés dans la chambre du jeune homme pour maximiser son confort lors des transferts. Les travaux se sont terminés mi février, juste avant l'emménagement des jeunes.

- **Emménagement des colocataires**

Les trois colocataires ont démarré leur vie chez eux le dimanche 12 février 2017! Les familles se sont occupées d'aménager les chambres de leurs jeunes. L'association, avec le soutien des familles, s'est occupée des pièces communes. Nous avons acheté du mobilier, de l'électroménager et des fournitures pour les colocataires et les auxiliaires de vie.

C'est avec beaucoup d'émotions que familles et membres de l'association sont venus partager ces moments tant attendus avec les jeunes autour d'un goûter... ensuite, les auxiliaires de vie ont pris le relais et l'aventure a pu commencer!

➤ **...Les différents Partenaires**

- **MDPH - CD**

Nous avons rencontré la MDPH et le CD au début de l'année 2017 afin d'échanger autour de plusieurs points : la date effective d'emménagement des colocataires dans l'appartement, le bilan de la mutualisation des heures de PCH qui nous sera demandé en octobre 2017... La MDPH nous a également fait part de son refus de signer une convention entre eux et nous car ils sont une institution administrative et non politique.

Le CD nous a conseillé de nous adresser aux députés pour obtenir un financement pour le poste de coordinateur. En effet, malgré leur volonté de nous accompagner à long terme, ils nous ont dit ne pas en avoir les moyens financiers à l'heure actuelle. Ils nous ont également conseillé de nous adresser à l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour nous aider à financer ce poste salarié car c'est principalement à cette institution que notre projet peut faire économiser des frais.

Un prochain RDV est prévu fin mai afin de faire le point sur le début de la colocation et d'échanger autour des difficultés quant à la recherche de différents lieux d'accueil (que nous détaillons ci-après).

- **Les ulis**

- Service logement

Nous avons rencontré à nouveau le service logement des Ulis qui nous a conseillé de nous rapprocher du service vie associative si nous souhaitons établir un partenariat. Ils nous ont également conseillé de contacter le service handicap.

- Service vie associative

Nous avons rencontré le service de la vie associative des Ulis afin de présenter notre projet et de nous informer des différentes aides proposées par ce service. Il est ainsi possible

d'emprunter des salles municipales pour les réunions de suivi de la colocation, ou des événements que nous souhaiterions organiser.

- Service handicap

Un rendez-vous doit être prévu prochainement.

- **Le SAVS**

Le SAVS d'Evry, qui accompagne déjà un des colocataires et qui nous a soutenu dans la réflexion pour la mise en place du projet Toit-même, n'a finalement pas souhaité être signataire de la convention cadre. L'engagement demandé semblait trop important. Un des colocataires continue cependant d'être accompagné par ce service mais les deux autres colocataires n'ont toujours aucun accompagnement à la vie sociale à l'heure actuelle.

Pour le suivi de ces deux colocataires mais également pour un intérêt dans le projet global, nous avons contacté un grand nombre de SAVS et rencontré certains d'entre eux. Mais, la tâche est rude... En effet, le lieu de vie des colocataires ainsi que leurs handicaps ne correspondent pas aux modalités habituelles de l'accompagnement en SAVS ; du coup, il est très difficile de trouver un service qui puisse déployer les moyens nécessaires pour accompagner les colocataires.

Nous avons néanmoins commencé des démarches avec le SAVS de Massy. Des visites doivent être prévues mais le service ne répond pas à nos nombreuses relances. Nous continuons donc à rencontrer d'autres SAVS qui pourraient accompagner les colocataires dans ce nouveau cadre de vie.

- **Vitalliance**

Protocoles

Avant l'ouverture de la colocation, nous avons établi, en lien avec les familles et Vitalliance, des protocoles d'accompagnement pour chacun des jeunes. Cet outil aide les auxiliaires dans leur accompagnement. Nous avons aussi rédigé un protocole d'urgence et un protocole de sortie afin de sécuriser au maximum les colocataires, les familles et les auxiliaires.

Recrutement des auxiliaires de vie

Le recrutement n'est pas encore achevé. Il est impératif que les auxiliaires soient formés à ce nouveau mode d'accompagnement avant de pouvoir s'y inscrire dans la durée.

Actuellement, l'équipe est composée de 7 professionnels dont 2 référents. Ces derniers travaillent en binôme pour coordonner la vie au sein de l'appartement ainsi que de s'assurer du bon déroulement de l'emploi du temps et de l'accompagnement de chaque jeune.

Rencontre équipe/référents/Vitalliance

Nous rencontrons régulièrement les responsables chargés de mission sur la colocation pour préparer les réunions avec les auxiliaires, échanger autour du planning d'accompagnement, échanger sur l'accompagnement des colocataires et faire le point sur le recrutement et l'équipe.

Nous avons à plusieurs reprises rencontré dans les bureaux de Vitalliance l'équipe d'auxiliaires pour échanger sur différents points concernant le début de la colocation. Nous abordons tous les points essentiels sur l'accompagnement quotidien des jeunes ainsi qu'un suivi sur les activités menées. Nous échangeons aussi sur l'entente et le fonctionnement de l'équipe en place.

Nous avons rencontré à plusieurs reprises les référents de la colocation. Nous revenons plus en détails sur l'accompagnement de chaque jeune et nous échangeons sur le déroulement logistique que comprend ce projet (budget, matériels, outils de travail, planning d'activités...).

- **Essonne Active**

Nous avons participé au prix de l'innovation durable mis en place par Essonne Active en lien avec des partenaires.

Essonne active est un dispositif du département ayant pour but de promouvoir associations et entreprises s'inscrivant dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Nous avons eu le privilège d'être retenus dans les 11 finalistes pour prétendre gagner le prix de l'innovation d'une valeur de 25 000 euros à partager. Nous avons donc participé à 6 journées de formations sur des thématiques précises. Ensuite, nous avons présenté notre projet devant un jury blanc et enfin devant le jury final. Nous avons donc assisté aux remises de récompenses où nous avons appris, qu'en plus d'avoir décroché la 2^{ème} place de ce prix, nous étions récompensés par une aide du département à hauteur de 8000 euros.

- **CAJ**

Nous avons échangé à plusieurs reprises avec la responsable du Centre d'Accueil de Jour afin de permettre aux colocataires de s'y rendre. Les trois colocataires bénéficient de cet accueil quelques jours par semaine. Ainsi ils ont la possibilité participer à toutes sortes d'activités (peinture, créations...) et de rencontrer d'autres adultes.

- **GEM**

Les colocataires peuvent se rendre également ponctuellement à un Groupe d'Entraide Mutuelle. Il s'agit d'un lieu d'accueil permettant à des adultes de se réunir et de proposer des activités. Mais, là encore, la spécificité d'accueil et des handicaps des colocataires ne permettent pas un accueil complet. Nous échangeons avec les responsables afin de trouver une solution qui convienne à tous.

- **Foyer Vaubrun**

Suite aux conseils de la directrice du SAVS de Massy, nous avons rencontré la directrice du foyer Vaubrun, qui dispose notamment d'un appartement pour des adultes en situation de handicap mental aux Ulis. Malgré l'intérêt porté à notre démarche, il n'est pas possible de détacher certains professionnels de cette structure pour accompagner les colocataires de Toit-même. En effet, les professionnels semblent tout à fait en mesure de proposer un accompagnement adapté aux colocataires mais ils ne disposent pas d'assez de temps pour cela.

Par ailleurs, nous avons échangé sur la possibilité de créer un SAVS, et il semble très compliqué et long d'effectuer les démarches nécessaires. Elle nous conseille de nous rapprocher des SAVS pour personnes autistes éventuellement. Elle nous conseille également de nous rapprocher directement des membres des bureaux des associations et non des services, ce qui nous permettrait d'obtenir l'aval des décisionnaires de l'association et de faciliter les échanges au niveau local.

- **Culture du cœur**

Nous avons rencontré l'association Culture du Cœur qui encourage l'ouverture culturelle et le lien social en permettant à différents publics de bénéficier d'activités gratuites. Il s'agit de sorties culturelles, sportives ou artistiques auxquelles les colocataires peuvent participer. Cette association existe depuis 1998 et depuis 2003 dans le 91.

- **Autres acteurs locaux**

Nous avons également fait le tour des différents acteurs locaux. Nous voulions ouvrir des comptes chez les commerçants du coin mais, après les 1ers mois de démarrage, cela ne semble pas nécessaire.

Les auxiliaires de vie ont pris contact avec les services locaux (piscine, médiathèque, centre équestre...) afin que les colocataires y aient accès.

- **GIPH**

Nous avons rencontré le coordinateur national du GIPH (Groupement pour l'Insertion des Personnes handicapées).

La GIHP a été créée il y a 50 ans par un mouvement étudiant de personnes en situation de handicap ayant besoin d'un accompagnement pour le logement et les transports.

Ils défendent certaines valeurs, notamment celle que ce sont les personnes elles-mêmes qui doivent pouvoir décider de leur projet de vie.

Ils ont développé différents projets notamment des Unités de Logement et Services (ULS).

Il s'agit de la proposition d'une permanence 24h/24 d'auxiliaires de vie dans certains lieux de vie. Les derniers projets en date se développent à Lyon et Toulouse.

Depuis quelques mois, il est de plus en plus engagé sur la question du logement inclusif. Il aimerait constituer un observatoire pour l'habitat inclusif dont le but serait de mettre en lien les initiatives des petites structures.

➤ ...Les colocataires et leurs familles

- Les rencontres colocataires

Les colocataires se sont rencontrés régulièrement autour d'une activité ou d'un moment convivial et cela bien avant le début de la colocation. Ces rencontres ont continué jusqu'au démarrage et se sont multipliées les dernières semaines avec l'emménagement et les événements du moment. Grâce à ces rencontres régulières, les colocataires ont appris à se connaître et des liens se sont créés avant même de vivre ensemble. Cette alchimie entre nos 3 colocataires est née avant l'emménagement et continue d'opérer à ce jour !

- Les rencontres familles

Les rencontres avec les familles ont démarré en même temps que celles des colocataires mais celles-ci perdurent. Les familles et les membres de l'association se retrouvent une fois par mois environ pour faire le point sur l'accompagnement des jeunes au sein de la colocation. Ce temps permet d'échanger quant aux ressentis de chacun et de nous ajuster (avec les différents partenaires) en fonction des remarques recensées.

➤ ... Réflexion sur l'avenir

Nous avons rencontré la maison de l'emploi d'Evry qui nous a apporté un bon nombre d'informations et de conseils quant à l'éventuelle embauche d'un salarié coordinateur du projet. Dans un premier temps, il nous faudrait nous rapprocher du Pôle Emploi pour obtenir des informations précises sur les aides aux associations employeuses.

➤ ... Les subventions

• Publiques

Nous allons pour la deuxième fois demander une subvention à la ville des Ulis.

Pour l'année 2017, la ville de Palaiseau nous a de nouveau accordé la somme de 450 euros. En revanche, nous n'avons toujours pas obtenu de subvention de la part du Conseil Départemental.

Nous espérons pouvoir nous inscrire dans le cadre d'un éventuel appel à projet de la région Ile-de-France. C'est le seul moyen d'obtenir un financement de leur part car ils ne financent pas le fonctionnement associatif.

- **Privées**

La fondation La Macif nous a alloué la somme de 8000 euros ce qui nous permettra, entre autre, de financer une partie du poste de coordination.

Notre demande de subvention auprès du CCAH est encore en attente de validation finale.

- **...La communication :**

Nous avons mis à jour notre plaquette de présentation de l'association pour l'année 2017

On parle de nous ! En effet un article est paru sur le journal départemental « L'ESSONNE MAG »

Nous mettons à jour notre site internet. Des modifications sont encore à apporter, ainsi si vous avez quelconques remarques, n'hésitez pas à nous en faire part sur le site : www.thandiquoi.org

Nous avons eu un article en ligne sur le site *faire face*.

Nous sommes passés à la radio *RCF Vendée*.

Enfin vous pouvez nous suivre sur notre page facebook : t'handiquoi

- **...Les événements**

Le temps et les bénévoles vont manquer cette année pour pouvoir participer à des événements pour récolter des fonds. Nous n'avons pas participé à la vente de muguet cette année. Néanmoins, nous avons tenu notre Assemblée Générale le 21 janvier dernier et nous participerons à la traditionnelle brocante du Bout Galeux à Palaiseau le 3^{ème} week-end de septembre. Alors si vous avez, soit un peu de temps à consacrer pour vendre quelques bricoles, soit des objets à donner, n'hésitez pas à vous manifester!

En revanche, l'événement de cette année est quand même l'ouverture de la colocation et de ce fait, nous organisons son inauguration le 7 juillet prochain. Les portes de l'appartement seront ouvertes et ensuite nous nous rejoindrons à la salle des fêtes pour partager un moment tous ensemble.

N'oubliez pas de confirmer votre présence !

Conclusion

Comme vous avez pu le lire, ce fût une année riche en émotions avec comme apogée l'ouverture de cet appartement et le début de la vie à trois. Les tâches sont encore nombreuses et notre implication doit être permanente pour que l'on puisse prétendre à ce que cette conclusion ne soit qu'une introduction... En espérant vous voir nombreux pour l'inauguration le 07 juillet prochain, toute l'équipe de T'HandiQuoi vous remercie et vous souhaite un bon début d'été !

Bien à vous,

L'équipe de T'HandiQuoi